PASS CITOYEN MOBILE PAR LA VILLE DE PERONNE

La ville a mis en place le Pass Citoyen Mobile : un dispositif au service de la mobilité par la valorisation de l'engagement. Ce **Pass Citoyen Mobile** a pour objectif d'aider au financement de la mobilité vers l'emploi, via une aide financière au permis B et avec le partenariat d'auto-école locale. Cette aide est attribuée en contrepartie d'un engagement citoyen, dans le cadre des services municipaux ou d'associations.

Plus d'informations en contactant le Centre Social et Relais Petite Enfance : 5, rue Jules Ferry 80200 Péronne
03 22 84 75 10

https://www.ville-peronne.fr/mon-quotidien/mobilite/pass-citoyen-mobile

Mairie de Péronne:
Place Louis Daudré
80200 - Péronne
https://www.ville-peronne.fr/